

NATURES BUISSONNIÈRES :

DÉFOULEMENT, CONTESTATION OU TRANSITION VERS UN AUTRE HABITER RÉCRÉATIF ?

BARBARA ÉVRARD

MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN SOCIOLOGIE, UNIVERSITÉ DE ROUEN, LABORATOIRE CETAPS

[barbara.evrard@univ-rouen.fr]

PHILIPPE BOURDEAU

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE CULTURELLE, INSTITUT DE GÉOGRAPHIE ALPINE

(UNIVERSITÉ DE GRENOBLE ET UMR PACTE)

[philippe.bourdeau@ujf-grenoble.fr]

La récréation de masse est devenue une forme de divertissement parmi d'autres. Les pratiques de nature ne font pas exception à cette tendance et connaissent depuis quelques années un engouement sans précédent. On estime à un tiers la part des Français de plus de 15 ans qui s'adonnent à ces activités, dont les plus pratiquées sont le vélo et la randonnée pédestre. Autre signe de développement, parmi les 330 000 installations sportives recensées en 2006 (Bouffin *et al.*, 2008), 78 500 (soit 23,8 %) sont des sites, espaces et équipements dédiés aux activités de

nature. Ces pratiques investissent des terrains aussi divers que la ville, la campagne, la montagne ou le littoral. Le développement de ces activités s'inscrit dans un contexte marqué par plusieurs tendances : la décentralisation dans laquelle le département est appelé à jouer un rôle de chef de file pour les activités de nature ; l'urbanisation galopante du territoire, avec une volonté de consolider le droit à l'environnement, de réhabiliter des territoires et de faire du "développement durable" ; les exigences des usagers en matière d'accessibilité et d'aménagement des espaces récréatifs. Sur fond de mul-

tiples facteurs de changement culturel et de crise, le rapport à l'ailleurs dans les sociétés contemporaines se reconfigure dans des conditions paradoxales qui composent le tableau d'un *après-tourisme* (Bourdeau, 2013) : "touristification" généralisée, développement des pratiques de proximité, migrations d'agrément, obsession sécuritaire, célébration de l'aventure et de l'itinérance (Berthelot et Corneloup, 2008), critiques radicales du tourisme, montée des pratiques alternatives au tourisme.

Dans ce contexte, des dynamiques de normalisation, d'institutionnalisation et de marchandisation sont

massivement à l'œuvre là où ont longtemps prévalu l'inspiration, le bricolage et un certain anticonformisme. Les activités récréatives de nature sont devenues des objets de planification et de consommation, et, à ce titre, elles ne sont plus seulement pratiquées mais vendues, progressivement soumises à la règle commune des produits et services industriels. Ludovic Falaix, comme d'autres avant lui, tel Jean-Pierre Augustin (1994), rappelle que le surf est aussi devenu un produit touristique en tant que tel et qui sert, de surcroît, à promouvoir non seulement le territoire aquitain mais aussi l'ensemble d'une filière économique organisée en *cluster*.

Dans cette perspective, la prolifération des activités de nature doit être comprise comme une méthode permettant de mieux segmenter et exploiter les marchés. On peut cependant admettre que les phénomènes sociaux et économiques ne s'inscrivent pas seulement dans des processus et des chiffres, mais aussi dans des lieux. Les nouvelles configurations des loisirs de nature et les multiples espaces appropriés participent à des dynamiques spatiales qui débordent largement le seul phénomène sportif (Évrard, 2015). Ils sont devenus de véritables vecteurs de structuration et de développement des territoires. "Les loisirs sportifs et les multiples espaces appropriés participent à une dynamique spatiale qui déborde largement le seul phénomène sportif et pose la question des

enjeux territoriaux" (Augustin, 2002).

Participant au processus de réinvention et d'extension de la ville, le modèle des parcs (de *skate*, de *snow*, de *bike*, acrobatiques, etc.) se généralise ; il fait émerger des lieux et des territoires urbanisés et artificialisés (Lazzarotti, 1995). Devenus mobiles, les urbains déplacent les frontières des villes (Viard et Hervieu, 2005 [1996]) et "aseptisent" les "terrains de jeu". L'aménagement des espaces de pratique fabrique, *de facto*, des comportements attendus, et le marketing expérientiel recycle les fondements, dépolitisés, du situationnisme.

Dans le même temps, les pratiques d'exploration, le tourisme expérimental, les équipements détournés et de multiples formes buissonnières de pratique prospèrent sur le mode d'une contre-culture et d'une dissidence récréative (Bourdeau et Lebreton, 2013). Par d'incessants contournements, détournements et braconnage (de Certeau, 1980), ces pratiques jouent avec les codes et les contours culturels, corporels et géographiques de l'expérience récréative.

Comment, alors, nommer et définir ces divergences récréatives au sein d'un champ lexical qui se décline de la contre-culture à l'*underground*, de la résistance du consommateur à la réserve dissidente (Maffesoli, 1979) ? Quel est le sens donné par les pratiquants à ces activités en marge du système ?

Alors que les thèmes de l'insolite, du hors-pistes, du hors sentiers battus

font florès dans la communication touristique des collectivités locales et dans les publicités des équipementiers sportifs, incitant dès lors les "clients" à des degrés variables de transgression ludique, les pratiquants tentent quant à eux de préserver l'entre-soi et les *secret spots*. Les surfeurs comme les spéléologues, les campeurs de Beauduc (Camargue) ou les explorateurs urbains s'organisent en communauté du secret ou du discret. Dans sa contribution au dossier, Pierre-Olaf Schut montre que, pour résister à la confiscation scientifique des grottes après leur découverte par les spéléologues, certains groupes cachent, voire rebouchent, les entrées et n'éditent ni guide ni carte. La connaissance des sites est dès lors informelle et hors la loi puisque toute découverte de site archéologique doit être signalée aux autorités compétentes. Les explorateurs urbains sont, eux, organisés en communautés numériques où l'anonymat est fixé comme une des règles éthiques de la pratique. Laurence Nicolas nous montre que les buissonniers du littoral camarguais, s'ils sont visibles, n'en cherchent pas moins à protéger leur "communauté vacancière", allant même jusqu'à tenter de faire reconnaître légalement ce patrimoine vivant au fur et à mesure qu'ils sont sommés de se conformer à des règles de plus en plus contraignantes en matière de sécurité et d'environnement.

Face à des logiques de mise en ordre et de standardisation, les

espaces naturels ne sont pas les seuls à faire l'objet de réappropriation ou de contestation (Évrard *et al.*, 2010). D'autres espaces, plus insolites, peuvent être perçus comme moins nobles ou peu dignes d'intérêt, font l'objet de redécouverte et d'exploration récréative. Les friches urbaines, perçues souvent comme des "verrues" dans les paysages urbains, offrent pour certaines des possibilités ludiques idéales. Ce contournement de l'abandon de ces sites est aussi synonyme, pour les pratiquants, d'un refus de l'aseptisation des terrains de jeu proposés par la puissance publique ou le marché. C'est également une redécouverte de l'exploration, au sens premier du terme, où les pratiquants franchissent les limites et les interdits posés par d'autres pour redécouvrir la ville autrement à la manière d'un *underdoor* (Mao *et al.*, 2013). L'article de Florian Lebreton nous montre en quoi la partie obscure, négligée, voire oubliée, des espaces urbains trouve ici son public et une esthétique réinventée à partir de tactiques d'infiltration.

Comme dans le cas de la spéléologie, l'obscur devient source d'attractivité et de rupture avec le quotidien. Rompant avec le système social établi, le récréatif organisé et réglementé, l'exploration de ces lieux répond à un besoin de liberté et de redécouverte du milieu. Dans les deux cas, les pratiquants les plus actifs s'emploient à créer des règles de bon usage des sites par l'édification d'une éthique de l'activité, à

protéger les lieux de pratique des autres usagers perçus comme des intrus et à protéger l'environnement et l'intégrité du site, à la fois pour préserver le renouvellement de l'expérience et pour tenter de légitimer l'activité sur le plan moral aux yeux des pouvoirs publics. Loin de toute anomie, le piratage spatial ne va donc pas sans codes.

Ces détournements et ces transgressions sont gérés à des échelles variables et contrôlés différemment par les pouvoirs publics. Face aux explorations urbaines non invasives et peu développées, et à la contestation "molle" des surfeurs, les pouvoirs publics semblent le plus souvent "laisser-faire".

En revanche, l'occupation "sauvage" du littoral camarguais et le développement de la spéléologie font l'objet de mesures plus coercitives et d'une prise en charge publique du problème. C'est *via* la Fédération française de spéléologie que l'État tente de contrôler, de réguler et de professionnaliser l'activité. Et à Beauduc, sur le littoral camarguais, un double processus est à l'œuvre. Le Conservatoire du littoral a racheté les terrains et a, dans le même temps, modifié le mode de gestion (en renforçant les interdictions), l'aménagement et le balisage du site entraînant des modifications paysagères et limitant les usages. Les cabanons historiques, s'ils ne sont pas ou plus directement menacés, sont enclavés au milieu des terrains du conservatoire du littoral. Ces Robinson

modernes jouent dès lors avec l'institution pour bénéficier de ce qu'elle ne peut leur offrir. C'est le parc naturel régional de Camargue qui s'est finalement emparé du problème et tente aujourd'hui de concevoir, en concertation avec les locaux, une "charte du cabanon" pour tenter de normaliser la pratique. Dans les deux cas, face à l'ampleur et à l'ancrage géoculturel du phénomène, il s'agit moins d'une cogestion des sites et d'une légitimation des usages que d'une tentative de contrôle et de limitation.

Nombre de ces usages sont à la limite de la légalité ou de la tolérance. Les résidents de Beauduc transgressent les interdictions au vu de tous, et les pratiquants de l'"urbex" (de l'anglais *urban exploration*) pénètrent dans des sites interdits d'accès, des sites abandonnés et mis en marge de l'espace urbain. Que les pouvoirs publics déploient ou non une démarche active de gestion, les pratiquants investissent ces lieux. Il existe donc une demande de loisirs non satisfaite qui engendre une subversion de l'existant. Dans la mesure où l'offre légale ne permet pas de répondre aux demandes, les acteurs contournent le système et répondent à leurs besoins en usant d'un système parallèle.

Les activités récréatives étudiées dans ce dossier se posent à contrecourant des offres de pratique de nature actuelles et de leurs codes culturels, éthiques ou économiques. Elles constituent en elles-mêmes une

offre hétérogène, souple et informelle (car le plus souvent non institutionnalisée), propice à une dynamique d'innovation qui vient réinterroger les activités établies et renouveler le système récréatif existant. En cela elles constituent bien un écosystème créatif indispensable à la réinvention permanente du sens et des modalités des cultures récréatives et de leur ancrage spatial, loin de la conception très restrictive de l'innovation par les usages qui prévaut le plus souvent dans le cadre de *living labs* (espaces physiques d'expérimentation) institutionnalisés, où le rôle des usagers est plus ou moins réduit à une fonction de test et d'amélioration de produits conçus par des professionnels dans une logique industrielle. Ces pratiques buissonnières réinventent également la relation à la nature des sociétés urbaines contemporaines et peuvent aussi se penser comme une exploration utopique d'une relation renouvelée à la nature, qui procède bien d'un habiter ludique. *Via* la volonté de s'affranchir des contraintes de la vie sociale et de l'urbanisation par un retour sur soi au travers de l'élément naturel, la "liberté" est recherchée et valorisée.

L'article de Ludovic Falaix montre ici que la contestation émerge en vue de préserver un rapport privilégié à la nature perçue comme un support d'expérimentation de soi et du monde. Il montre que l'acte de glisse fait de l'océan un territoire habité, organisé par une appropriation sensible qui permet aux surfeurs de

prendre la mesure des lieux. Cette poétisation du lieu de pratique télécope la gestion publique et la médiatisation du surf et de sa contre-culture mise en produit touristique. L'image promue du surfeur "rebelle" se trouve en décalage avec l'expérience vécue par les pratiquants et fait en retour l'objet de résistance, de contestation et de rejet. Certains vont jusqu'à abandonner leur pratique, en période de surfréquentation notamment, pour d'autres formes d'habiter récréatif dont l'objet est aussi la recherche d'un lien ontologique avec le milieu naturel.

Par les photographies et les récits numériques des pratiquants, Florian Lebreton montre que l'on assiste à une valorisation esthétique de la nature "sauvage" qui reprend ses droits sur la déprise urbaine. Si ces réappropriations des espaces cachés de la ville est un défi symbolique posé aux restrictions sociales, elles sont aussi une confrontation et une patrimonialisation des changements récents subis par les villes, dont les traces n'ont pas encore été effacées et qui participent à la définition de l'identité des pratiquants. Les activités récréatives et de loisir participent, dans les sociétés modernes, à la construction identitaire individuelle. Creusets de la sociabilité (Féménias, 2011 [2004]), ces activités cultivées pour elles-mêmes constituent autant d'expériences partagées et de formes "esthétiques" de la vie sociale. C'est donc aussi au travers du loisir que les sociabilités se font et se défont,

que des liens "communautaires" se reforment. La mise en jeu des corps vaut, ici, pour elle-même et appelle l'individu à se réaliser dans l'expérience vécue. Dans et par les activités récréatives, l'individu à la fois se divertit et se crée lui-même.

L'attraction actuelle des hommes pour la nature n'est pas simplement conjoncturelle, le "*besoin de nature*" est ontologique et révèle la profondeur du lien avec l'environnement (Berque, 2000 [1990]). Ces liens sont plus visibles ou en tout cas plus présents dans l'espace public qu'au cours des siècles précédents et s'expriment dans des formes renouvelées. Mais ce que nous ne maîtrisons pas, dans les sociétés modernes, c'est notamment la dimension sensible remplacée par une vision objectivante du monde. Les différents articles de ce numéro montrent combien la relation des pratiquants à leurs sites récréatifs va au-delà d'une occupation temporaire et fonctionnelle de l'espace. C'est une relation ontologique au milieu qui est reconstruite par l'activité. Les environnements de pratique, tous singuliers, engendrent dès lors des modalités de pratique et des représentations spécifiques. Les activités récréatives constituent autant d'immersions dans la nature que de constructions de la nature. Dès lors, c'est lorsque que "*l'habitabilité [des] territoires éphémères*" (Augustin, 1994) est menacée que les usagers résistent et contestent l'institutionnalisation des territoires de pratique. Pour autant, même si

l'engagement militant ou citoyen des adeptes des pratiques et lieux *off* peut être tangible sur le plan idéologique ou environnemental, il reste largement infrapolitique et inscrit dans une vision libertaire plus ou moins affirmée, dans laquelle on

retrouve des traces d'une utopie élaborée autour d'un "*art de la résistance*" et de "*ne pas être gouverné*" (Scott, 1992, 2013 [éd. originale 2009]). La façon dont la nature s'offre comme lieu de refuge, d'insoumission et de reconquête de cette utopie est

un axe heuristique à la fois très classique et parfaitement actuel, porteur d'enjeux de connaissance renouvelés par les débats sur la transition, notamment à travers la question des moyens et des échelles pertinentes de l'action collective. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Jean-Pierre AUGUSTIN (dir.), *Surf Atlantique : les territoires de l'éphémère*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1994.

Jean-Pierre AUGUSTIN, "La diversification territoriale des activités sportives", *L'Année sociologique*, vol. 52, n° 2, 2002.

Augustin BERQUE, *Médiance, de milieux en paysages*, Belin, 2000 (1^{re} édition 1990).

Libéra BERTHELOT et Jean CORNELOUP (dir.), *Itinérance, du tour aux détours*, éd. du Fournel, 2008.

Sandrine BOUFFIN, Renaud FOIRIEN et Pascale RICHARD, "Les sports de nature en France en 2006", *Bulletin de statistiques et d'études*, ministère de la Jeunesse et des Sports, vol. 8, n° 1, 2008.

Philippe BOURDEAU, "Interroger les mutations et recompositions en cours", dans Hugues FRANÇOIS, Philippe BOURDEAU et Liliane PERRIN-BENSAHEL (dir.), *Fin (?) et confins du tourisme. Interroger le statut et les pratiques de la récréation contemporaine*, coll. "Les idées et les théories à l'épreuve des faits", L'Harmattan, 2013.

Philippe BOURDEAU et Florian LEBRETON, "Les dissidences récréatives en nature : entre jeu et transgression. Exploration liminologique", rubrique Travaux, *EspacesTemps.net*, 2013 [en ligne].

Michel DE CERTEAU, *L'Invention du quotidien*, t. 1 : *Arts de faire*, Gallimard, 1980 (nouvelle édition 2012).

Barbara ÉVRARD, *La Côte, un terrain de jeux ? De l'utilitaire au récréatif*, Presses universitaires de Rennes, 2015.

Barbara ÉVRARD, Damien FÉMÉNIAS, Michel BUSSI, "Pratiques corporelles et paysages vécus de la côte d'Albâtre. Clichés, îlots verts et 'verrues'", *Sociétés, revue des sciences humaines et sociales*, vol. 109, n° 3, 2010.

Damien FÉMÉNIAS, "Sens des pratiques corporelles dans la culture de loisirs", dans Centre d'étude sur l'actuel et le quotidien [collectif], *Dérives autour de l'œuvre de Michel Maffesoli*, CNRS, 2011 (1^{re} édition 2004).

Olivier LAZZAROTTI, *Les Loisirs à la conquête des espaces périurbains*, L'Harmattan, 1995.

Michel MAFFESOLI, *La Violence totalitaire. Essai d'anthropologie politique*, Puf, 1979.

Pascal MAO, Jean CORNELOUP et Philippe BOURDEAU, "L'indoor, l'underdoor et l'aroundoor : les sports de nature envahissent la ville", dans Sylvain LEFEBVRE, Romain ROULT et Jean-Pierre AUGUSTIN (dir.), *Les Nouvelles Territorialités du sport dans la ville*, Presses de l'Université du Québec, 2013.

James C. SCOTT, *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, Yale University Press, 1992.

James C. SCOTT, *Zomia ou l'Art de ne pas être gouverné*, Seuil, 2013 (titre original *The Art of Not Being Governed*, Yale University Press, 2009).

Jean VIARD et Bertrand HERVIEU, *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, éd. de L'Aube, 2005 (1^{re} éd. 1996).